

# PRIX PARIS-QUÉBEC 2021

## APPEL DE CANDIDATURES

Vous êtes un(e) avocat(e), un(e) stagiaire au Barreau du Québec ou un cabinet d'avocat(e)s ?

Vous avez mis sur pied un projet pro bono à vocation solidaire, sociale ou humanitaire, qui met de l'avant une des valeurs de la Francophonie, soit la solidarité, la paix, la démocratie, les droits humains, le droit à l'éducation ou la diversité culturelle ?

Courez la chance de gagner

**le PRIX PARIS-QUÉBEC 2021,**

organisé par Justice Pro Bono et son homologue français,  
le Barreau de Paris Solidarité.

Le PRIX PARIS-QUÉBEC récompensera, pour le volet québécois, le projet exceptionnel d'un(e) étudiant(e) ou stagiaire au Barreau du Québec au 1er janvier 2021, d'un(e) avocat(e) ou d'un cabinet qui fait rayonner la profession. Veillez noter que les organismes à but non lucratif ne sont pas admissibles à ce Prix. (les avocat(e)s et stagiaire(s) qui y travaillent le sont).

Ce Prix traduit l'universalité des valeurs d'humanité et de solidarité des avocat(e)s et le rapprochement de Justice Pro Bono avec le Barreau de Paris Solidarité. Il est réalisé avec le soutien du service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat Général de France à Québec et de la Coopération France-Québec.

# PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Le conseil d'administration de Justice Pro Bono désigne un comité de nomination, composé de trois personnes, dont un administrateur. La directrice générale de Justice Pro Bono agit comme secrétaire. Le comité analyse les candidatures soumises et formule ses recommandations au conseil d'administration.

Les deux projets du PRIX PARIS-QUÉBEC, tant parisien que québécois, seront choisis par ce même jury, de concert avec trois membres du jury parisien composé des membres du comité de parrainage et de membres du conseil d'administration du Fonds de dotation du Barreau de Paris Solidarité.

Les personnes suivantes ne peuvent pas se voir attribuer le PRIX PARIS-QUÉBEC :

- Les membres du conseil d'administration pour l'année en cours;
- Les membres du comité de nomination pour l'année en cours;
- Les employés de Justice Pro Bono.

Le PRIX PARIS-QUÉBEC ne peut être remis qu'une fois au même projet et à une même personne.

Justice Pro Bono s'assure auprès du Bureau du syndic et du Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec qu'aucune cause d'exclusion ne peut être retenue à l'égard des récipiendaires québécois.

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent parvenir à Justice Pro Bono, **AU PLUS TARD LE MERCREDI 30 JUIN 2021, à 17H**. Elles doivent être soumises par courriel à l'adresse : [info@justiceprobono.ca](mailto:info@justiceprobono.ca). Le ou la candidat(e) indiquera en objet du courriel *Candidature au Prix Paris-Québec*.

Chaque candidature doit contenir le curriculum vitae du candidat ou de la candidate ou une présentation du cabinet le cas échéant, un exposé sommaire du projet et au moins deux lettres d'appui.

Le ou la candidate doit également expliquer comment le projet dans lequel il ou elle s'est investi(e) défend particulièrement au moins l'une des valeurs de la Francophonie.

Les activités décrites dans le dossier de candidature doivent avoir été exercées au Québec. Les candidatures soumises cette année seront valables pour une période de deux ans.

Pour de l'information complémentaire : [justiceprobono.ca/prixjusticeprobono](https://justiceprobono.ca/prixjusticeprobono)

# À PROPOS DE **JUSTICE PRO BONO**

Justice Pro Bono est un organisme à but non lucratif, créé en 2008, à l'initiative du Barreau du Québec, dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps aux individus et aux OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.